

À l'attention des clients canadiens

Supplément carburant applicable aux chargements livrés (\$ CDN)

À compter du **1^{er} septembre 2026**, le supplément carburant changera par rapport au mois précédent selon le schéma de calcul ci-dessous.

- Le supplément carburant sera déclenché si le prix mensuel moyen du carburant dépasse 1,15 \$/litre.
- Le montant du supplément carburant sera établi sur une base mensuelle, en fonction de la moyenne de la période des quatre semaines précédentes.
- Le supplément applicable est de 0,07 \$/t pour chaque cent au-dessus du seuil.**

Par exemple, en prenant le mois de février 2022 à titre indicatif, le prix moyen du carburant selon la Freight Carrier Association of Canada est de 1,386 \$/L pour le mois de février, ce qui signifie qu'un supplément carburant de 1.65 \$/t serait facturé sur tout le volume livrer en mars.

$(1,386 - 1,150 \text{ (seuil)}) = \text{différence de } 0,236 \text{ \$}$

$23,6 \text{ cents} \times 0,07 \text{ \$/cent} = 1,65 \text{ \$}$

Supplément carburant actuel

Voici la surcharge actuelle et les valeurs hebdomadaires, selon la Freight Carrier Association of Canada, utilisées pour calculer la surcharge :

- Semaine du 03 Août 2,020
- Semaine du 10 Août 2,062
- Semaine du 17 Août 1,982
- Semaine du 24 Août 2,078
- **Moyenne des 4 dernières semaines 2,035**

Calcul de la surcharge carburant

$2,035 - 1,150 = \text{différence de } 0,885$

$88,50 \times 0,07 \text{ \$/cent} = \textbf{\$6,19}$

Historique

Septembre	\$6.19/t	Mars 2026	\$2,23/t
Août 2026	\$4,52/t	Février 2026	\$1,23/t
Juillet 2026	\$4,92/t	Janvier 2026	\$1,92/t
Juin 2026	\$5,40/t	Décembre 2025	\$1,75/t
Mai 2026	\$6,16/t	Novembre 2025	\$1,15/t
Avril 2026	\$4,31/t	Octobre 2025	\$1,17/t